

**LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA
LUNDI 17 DECEMBRE 2018 A 18 HEURES 30**

SALLE DES FETES

- 1°) Budget principal – Crédits d'investissement 2019 – Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement à hauteur d'un quart des crédits ouverts en 2018
- 2°) Création/Transformation d'emplois communaux à Temps Non Complet et à Temps Complet - Modification du tableau des effectifs communaux
- 3°) Création/Transformation d'emplois communaux liés à des avancements de grade - Modification du tableau des effectifs communaux
- 4°) Création de quatre postes de contractuel pour accroissement temporaire d'activité au sein du service scolaire - Fixation de la rémunération – Modification du tableau des effectifs communaux
- 4Bis°) Création de deux postes de contractuel pour accroissement temporaire d'activité au sein des services techniques - Fixation de la rémunération – Modification du tableau des effectifs communaux
- 5°) Modulation de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) du fait des absences – Modification partielle de l'article 2 de la délibération n° 39/2017 du 29/05/2017
- 6°) Modulation des primes et indemnités servies au personnel communal en fonction des absences - Abrogation de la délibération du conseil municipal n° 88/2016 du 19/12/2016
- 7°) Modulation de l'Indemnité Spécifique de Service – Modification partielle de la délibération n°68/2017 du 2 octobre 2017
- 8°) Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de coopération et de co-maîtrise d'ouvrage entre le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune (SIBVH) et la Commune d'Auriol et autorisation à donner à Madame le Maire pour sa signature
- 9°) Approbation du retrait des communes du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune (SIBVH)
- 10°) Approbation du projet de statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune
- 11°) Appel à projets 2018 relatif aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) - Approbation d'une convention de partenariat associatif et autorisation à donner à Madame le Maire pour sa signature
- 12°) Approbation de la convention pour l'organisation d'animations d'éducation à l'environnement et au développement durable entre le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et la Commune d'Auriol et autorisation à donner à Madame le Maire pour sa signature
- 13°) Approbation de la convention pour la mise en place d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire entre le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et la Commune d'Auriol et autorisation à donner à Madame le Maire pour sa signature
- 14°) Approbation de la convention de servitudes pour l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique sur des biens faisant partie du domaine privé communal sis les Artauds, au profit de la Société ENEDIS (Energie Distribution) – Abrogation de la délibération n° 62 du 09/07/2018 et autorisation à donner à Madame le Maire pour sa signature
- 15°) Approbation de la convention de servitudes pour l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique sur des biens faisant partie du domaine privé communal sis les Adrets au profit de la Société ENEDIS (Energie Distribution) et autorisation à donner à Madame le Maire pour sa signature

16°) Approbation de la convention de partenariat dans le cadre de l'évènement Marseille-Provence Gastronomie 2019 (MPG 2019) entre Provence Tourisme et la Commune d'Auriol et autorisation à donner à Madame le Maire pour sa signature

17°) Motion pour l'abolition des armes nucléaires et une paix mondiale durable – Appel de Nagasaki.

Questions diverses.

Le Maire,

Danièle GARCIA

